



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

croissance

Question au Gouvernement n° 2333

Texte de la question

CROISSANCE ECONOMIQUE

M. le président. La parole est à M. Bernard Carayon, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Carayon. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, depuis plusieurs mois, vous nous annoncez une reprise de la croissance dans notre pays. Cette question est évidemment centrale dans le cadre du débat budgétaire pour 2006, qui s'appuie sur une prévision située entre 2 % et 2,5 %. En effet, le taux de croissance du troisième trimestre, publié il y a deux semaines, est sans ambiguïté, avec plus 0,7 %. Les faits vous donnent raison : la consommation est solide, l'investissement reprend avec une hausse de 3 % sur l'année et nos exportations sont en hausse de plus de 3 % au troisième trimestre.

Monsieur le ministre, quel est votre sentiment aujourd'hui sur les tendances de fond de notre économie ?

Quelles sont les indications conjoncturelles qui peuvent fonder notre optimisme, notamment en matière de créations d'emplois dans les trimestres à venir ? Peut-on penser que la reprise sera solide et durable, en dépit de la hausse récente du prix de l'énergie, notamment du pétrole, mais aussi, élément nouveau dans le paysage économique français, de la très probable hausse des taux d'intérêts annoncée il y a quelques jours par le gouverneur de la Banque centrale européenne, M. Trichet ?

M. Jacques Myard. Scandaleux !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Vous avez raison de le souligner, monsieur Carayon, car il faut le dire lorsque les faits sont là : la croissance est repartie dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) En effet, comme le montrent les chiffres pour le troisième trimestre, et conformément à ce que j'annonçais depuis plusieurs mois, les indicateurs macro-économiques sont repartis au vert. En outre, compte tenu des efforts menés par le Gouvernement, la France se trouve en tête de ses partenaires européens.

M. François Hollande. Et la consommation ?

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Cela se traduit en particulier par une consommation extrêmement soutenue, nettement plus solide que l'année dernière, par une relance significative des investissements, la plus forte depuis 2000, et nos exportations - Christine Lagarde peut en témoigner - contribuent, elles aussi, à la reprise de la croissance.

Cela étant, le gouverneur de la Banque centrale européenne a indiqué qu'il était probable que les taux d'intérêts augmentent légèrement. Nous avons, avec les membres de l'Eurogroupe, manifesté notre détermination à ce que l'inflation ne nous menace pas. Mais il faut ramener les propos du gouverneur à leur juste proportion : ils n'annoncent pas un nouveau cycle de resserrement budgétaire, ce qui est de bon aloi pour l'année 2006.

Enfin, contrairement à ce que certains ont prétendu sur les bancs de cette assemblée, le budget que nous avons défendu au nom du Gouvernement, avec Jean-François Copé, est un budget sincère. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Christian Bataille. C'est faux !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. En effet, les 1,5 % de croissance que vous refusez de voir sont déjà acquis au titre du troisième trimestre pour 2005 et, conformément aux révisions à la hausse de tous les conjoncturistes, nous aurons bien, en 2006, entre 2 % et 2,5 % de croissance. Oui, mesdames et

messieurs les députés, la croissance que nous voyons poindre sera bien une croissance sociale.
(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2333

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 novembre 2005